

P18 ENVIRONNEMENT

LES RÉPARATEURS SOUS LES PROJECTEURS



Lors de la Semaine européenne de réduction des déchets, du 16 au 24 novembre derniers, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a mis en ligne son Annuaire des artisans réparateurs. Pratique et informatif, ce nouveau guide départemental est l'occasion de saluer un secteur méconnu, qui contribue pourtant à la réduction des déchets dans notre île.

Artisans, au lieu de jeter, faites travailler vos confrères ! De l'informatique à la cordonnerie, en passant par l'électronique, l'électroménager et la bijouterie-horlogerie, plus de 350 entreprises d'artisans réparateurs rendent

service au quotidien à tous les Réunionnais. En dépit d'une conjoncture difficile, ce secteur de la réparation connaît même un certain dynamisme, puisque le nombre d'entreprises est passé de 193 à 357 entre 2006 et 2011... contrairement à la tendance métropolitaine.

Le secteur à La Réunion est loin d'être négligeable sur le plan économique : en 2011, il employait 685 personnes et son chiffre d'affaires global était de 20 millions d'euros.

Toutes ces données sont issues d'une enquête réalisée en 2012 par la Chambre des Métiers et l'Observatoire Economique de l'Artisanat auprès de 125 artisans réparateurs péi.

« Autant d'artisans qu'il faut remercier pour leur participation et pour leur motivation à valoriser ce secteur... qui le mérite ! », souligne Chloé Pichard, de la Mission Environnement de la Chambre des Métiers.

Car depuis le Grenelle de l'Environnement, l'accent a été mis sur les vertus de l'économie circulaire (lire encadré). Or, la réparation en constitue un maillon essentiel en participant à allonger la durée de vie des objets, à lutter contre l'obsolescence programmée.

À La Réunion, la volonté de promouvoir et de structurer un secteur hétérogène mais essentiel à la préservation de l'environnement n'est d'ailleurs pas nouvelle.

Outre la déclinaison pour les réparateurs de sa marque Artisan Qualité, la Chambre des Métiers avait déjà mené en 2012 des actions conjointes avec la CIVIS : organisation des « matinées de la réparation » et édition d'un Annuaire de la seconde vie des objets, recensant les artisans réparateurs des communes de la CIVIS.

Les deux Annuaires sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Chambre

des Métiers... et disponibles en version papier sur demande uniquement. Ecologie oblige !

Mission Environnement de la Chambre des Métiers

Tél. : 02 62 45 52 52

Plus d'infos sur www.artisanat974.re

(rubrique Artisan - Conseils et prestations Environnement et développement durable - Déchets)

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : LA PLANÈTE TOURNE (PLUS) ROND !

Médiatisée depuis les engagements du Grenelle de l'environnement en 2007, la notion d'économie circulaire vise à promouvoir un système économique où les flux d'énergie et de matière sont optimisés, en s'efforçant de ne pas épuiser les ressources et de contrôler les rejets et les déchets. À ce titre, la promotion d'une consommation plus responsable et la réparation des objets sont essentielles.

C'est dans cette logique préventive et circulaire que le Conseil Général a inscrit la réparation et le remploi parmi les priorités de son Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux.